

dieux, est laid, donne une impression d'écrasement à ceux qui le portent et les rend ridicules aux yeux de ceux qui n'y sont pas habitués. Les jésuites ont le joli costume de rue, moitié militaire, moitié civilien. Pourquoi ne pas l'adopter partout ? Comparez les élèves des jésuites et ceux du séminaire, quand ils passent dans les rues de Montréal, et dites-moi s'il n'y a pas entre eux une différence énorme, toute à l'avantage des premiers.

Ce sont là des détails, me direz-vous; mais ces détails ont une importance qui échappe à bien des gens. Ce sont ces détails qui contribuent à la santé, à l'assurance personnelle, à la bonne mine et aux avantages extérieurs des individus. Et qui niera la supériorité incontestable que ces qualités donnent au point de vue de l'avancement dans le monde ?

Je lis ce qui suit dans la *Libre Parole* :

"On a fait le reproche au clergé canadien — assez inconsidérément selon moi — d'avoir tenu la masse du peuple dans l'ignorance; probablement voudrait-on lui reprocher de n'avoir pas donné au peuple l'enseignement commercial et d'avoir négligé de propager la connaissance de l'anglais.

"Dieu soit loué qu'il ne l'ait pas fait !"

Peut-on énoncer de telles hérésies ? Qu'on nous laisse au moins assez de sens commun pour savoir distinguer où est notre intérêt. L'intérêt bien entendu n'a jamais empêché personne d'être bon patriote, encore moins d'être intelligent.

On semble insinuer, en certains quartiers, que l'*Opinion Publique* a dit que les curés possèdent de grandes richesses. Ce n'est pas le cas : il s'agissait des capitaux accumulés par les institutions religieuses enseignantes, quand MM. Masson, Royal et leurs amis ont parlé des richesses du clergé.

L'*Opinion Publique* n'a jamais attaqué le curé de campagne, si ce n'est au sujet des charges que l'on impose dans certaines paroisses pour la construction d'églises et de presbytères extravagants.

Et qui nous contredira sur ce point ?

Au lieu de nier toujours, que quelqu'un d'autorisé entreprenne une polémique sur le sujet, et nous prouverons nos avancés par des faits nombreux et indiscutables.

Un *Campagnard* frappe d'estoc et de taille sur M. Fréchette, dans le *Courrier du Canada*, au sujet de la lettre de notre distingué compatriote au révérend M. Nantel. Pourtant ce dernier vient de reconnaître publiquement combien M. Fréchette a raison dans ses *sages critiques*. Pauvre campagnard, va ! Ne parle donc plus de choses aussi simples et aussi vraies : tu ne les comprends pas.

Un malheureux scribe de l'*Événement* s'est mêlé de vouloir expliquer la lettre de M. Fréchette à M. l'abbé Nantel; et, au lieu de rendre plus compréhensibles des choses parfaitement claires, il a tout embrouillé. Si bien que M. Fréchette a dû protester, dans une lettre où il montre le ridicule auquel on l'exposait en lui prêtant des explications qu'il n'a jamais données.

Le *Monde* publie un roman antichrétien. L'*Opinion Publique* n'a pas le sens catholique. La *Minerve* est une misérable feuille. L'*Électeur* est un atroce calom-

niateur. Le *Trifluvien* sait parfaitement qu'il écrit des faussetés. Tous ceux qui parlent de réformes en matière d'éducation ne savent ce qu'ils disent.

Voilà quelques-unes des *opinions* de M. Tardivel, cueillies dans le dernier numéro de la *Vérité*. Cherchez maintenant par quel bout le prendre. Lui pourrait peut-être nous dire par quel bout il se prend.

M. Tardivel dit, dans la *Vérité* du 1er avril :

"A la page 232, et encore à la page 240, il y a des polissonneries qu'un homme bien élevé ne voudrait pas répéter devant des dames et des jeunes filles."

Il n'y a qu'un débauché ou un fou qui puisse trouver du mal dans les pages de l'*Opinion Publique* dont parle la *Vérité*. Si M. Tardivel n'est ni l'un ni l'autre, alors c'est un calomniateur. A lui de choisir.

"Non, monsieur, cette exception pharisaïque : *non sum sicut ceteri homines*, ce n'est pas moi qui l'ai faite."

Paroles du révérend M. Nantel, offertes en méditation au rédacteur de la *Vérité*.

La *Sentinelle*, qui évoque des souvenirs politiques pour en tirer parti contre l'honorable M. Angers, dit que M. Chapleau ne l'a pas invité, en 1879, à faire partie de son cabinet. Tout le monde sait que le contraire est la vérité, et je puis ajouter que la première visite de M. Chapleau, après avoir été appelé à former un cabinet, a été pour M. Angers, qui a positivement refusé, malgré de vives instances, de rentrer sur la scène politique.

Voici l'explication donnée par M. Foster au sujet du fameux traité de commerce avec la France :

"La chambre doit se rappeler la déclaration que j'ai faite lorsque le projet du traité lui a été soumis, il y a une quinzaine de jours. Après avoir expliqué les termes de ce traité, j'ai dit que, vu quelques-unes des clauses qu'il contenait et que j'ai spécialement signalées, je ne me proposais pas d'en demander la ratification à la chambre. J'ai ajouté qu'une correspondance avait été engagée avec le gouvernement britannique et le haut-commissaire au sujet de ces clauses et autres conditions incluses dans ce traité et des conséquences qui pouvaient en résulter. Nous attendons maintenant le résultat de cette correspondance.

"On a prétendu que le gouvernement, agissant autrement qu'il devait agir, avait causé de l'ombrage à Londres et à Paris. Je suis heureux de déclarer que ces allégations n'ont aucune vérité. Toutes les explications satisfaisantes de ce qui a été dit ont été données, et ni à Paris ni à Londres il n'existe aucun sentiment contre nous qui puisse justifier de semblables prétentions.

"Le parlement ne sera pas appelé, cette année, à ratifier le traité. Au sujet de la clause de la nation la plus favorisée, le gouvernement peut dire qu'il n'a jamais eu l'occasion de l'accorder. Cette clause n'a pas été incluse dans les instructions données par nous et est entièrement en dehors de la volonté du gouvernement. Ce qui a donné lieu à cette clause est expliqué dans les documents transmis par sir Charles Tupper et soumis à cette chambre.

"Je terminerai en déclarant que le gouvernement n'a voulu en aucune manière manquer de courtoisie envers la France."